

APPEL A CANDIDATURE : UN (UNE) RESPONSABLE DU POLE ATTRACTIVITE
--

PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE :

La communauté de communes Mellois en Poitou a été créée au 1er janvier 2017 suite à la fusion de 4 anciennes communautés de communes et la dissolution de syndicats dont le Pays. Forte d'une dynamique économique dépendante de l'agglomération voisine, le territoire est pourtant partagé entre son caractère quasi péri-urbain à l'ouest et fortement rural à l'ouest. L'agriculture est un des principaux moteurs économiques du territoire. Près des trois quarts de la surface du territoire est consacré à cette activité (73 %).

STATUT :

Employeur, statut : Collectivités territoriales

Intitulé du poste : responsable du pôle Attractivité / chargé de mission contractualisation

Fonctionnaire territorial : catégorie A

Cadre(s) d'emplois / Grades : cadres d'emplois des Attachés territoriaux

Temps de travail : 35h hebdomadaires

Motif de recrutement : nouveau poste

DESCRIPTION DU POSTE :

Rattaché au Directeur Général des Services, le/la responsable du pôle attractivité aura en charge sur un mode partenarial et selon plusieurs thématiques d'intervention possibles, le pilotage et la contractualisation des projets.

Il/Elle pilote les contractualisations avec les différents services communautaires toutes actions confondues et est en lien étroit avec la direction des finances dans le cadre de la programmation budgétaire annuelle voire pluriannuelle et le financement des projets dans le cadre du PPI.

Il/Elle assure une veille autour des appels à projets, dans tous les domaines, afin de soutenir l'action de développement de la communauté.

Il/Elle fait la promotion de façon équitable et transparente la communication sur les programmes de financements auprès des communes et propose l'accompagnement administratif de celles-ci dans la mise en œuvre de projets structurants pour leur territoire.

Il/elle participe de façon transversale et en tant que personne ressource aux autres commissions sur des projets ponctuels : cohésion sociale, relations aux territoires, politique enfance-jeunesse, habitat et ruralité, service de proximité, etc.

Enfin, il/elle assure l'encadrement du pôle attractivité.

MISSIONS PRINCIPALES

⊙ Accompagnement et suivi au quotidien :

- Mettre en œuvre et suivre le contrat de ruralité sur le territoire signé pour 2017-2020 :
 - Communication auprès des communes
 - Études des dossiers reçus
 - Sélection des dossiers en commission (suivant grille)
 - Présentation en comité de pilotage pour les choix et l'arbitrage des projets retenus
 - Suivi des projets, échanges avec la Préfecture
 - Bilan de fin d'année sur l'avancée des projets
- Suivre les programmes (TEPCV – FISAC) :
 - Liens avec la DDT et le ministère
- Suivre et animer le programme Européen LEADER Mellois :
 - Accueil et accompagnement des porteurs de projets
 - Instruction des dossiers
 - Animation du comité de sélection et du GAL
- Assurer une veille et dresser l'inventaire des financements :
 - Recensement des appels à projets, fondation, etc. potentiellement mobilisable pour les communes et les associations du territoire dans le cadre de projets structurants et innovants
- Assurer une proximité avec les communes :
 - Les informer sur les appels à projets ou financements pour leurs investissements, en appui avec le conseil des maires
 - Accompagner les communes au montage des dossiers de subvention (aide à la présentation de leurs projets, de leurs dossiers, recherches de financements, etc.)
- Accompagner les autres partenaires communautaires :
 - Associations rendant des services d'intérêts communautaires (ex. « Toit etc. ») pour l'appel à projet du Conseil Départemental « Mobilité inclusive »
- Développer et entretenir des réseaux stratégiques de réception et de diffusion de l'information

⊙ Aspects prospectifs

- Mettre en œuvre le contrat de territoire (signature printemps 2019)
 - Suivi du diagnostic
 - Définition des projets retenus dans le cadre de cette contractualisation et des axes de développement pour les 10 prochaines années, en collaboration avec les collectivités voisines
- Réfléchir pour le contrat de Plan Etat-Région en lien avec le Conseil Départemental

⊙ Management

- Manager les équipes
- Participer à la régulation des tensions internes et interservices,
- Sécuriser la santé et la sécurité auprès des agents et des prestataires,
- Être force de proposition en matière d'organisation des services, identifier les résistances, conduire le changement selon un processus partagé.

⊙ Missions annexes :

- Création de forums territoriaux (échanges d'expériences et valorisation de l'enveloppe Leader)
- Lancement de candidatures pour des coopérations avec un autre territoire

APTITUDES REQUISES :

⊙ *Expérience et formation requises :*

- Diplôme de niveau II
- Expérience de 5 ans sur des fonctions similaires souhaitée

⊙ *Savoirs socioprofessionnels :*

- Management des équipes
- Maîtrise de l'outil informatique
- Maîtrise des mécanismes de subventions et des organismes de financement
- Réglementation des achats publics
- Gestion administrative et financière de subventions
- Conception, réalisation et suivi de tableaux de bord
- Préparation et conduite de réunions
- Veille sur les évolutions en matière de subventions
- Autonomie dans la mise en œuvre des orientations et priorités
- Responsabilité des ressources
- Force de proposition auprès de l'autorité territoriale

CONCOURS:

Concours externe et interne, avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie.

Le concours ne vaut pas recrutement - les lauréats de ces concours ou les titulaires doivent postuler (CV + lettre de motivation) auprès du service RH de la collectivité. Une expérience professionnelle est exigée.

Niveau d'études : bac+ 5

CONDITIONS D'EXERCICE :

Lieux d'exercice du métier : Melle

Rémunération statutaire, régime indemnitaire

Date limite de candidature : 29 décembre 2018

Date prévue pour pourvoir le poste : 1^{er} février 2019

Contact : Emilie BAILLY (emilie.bailly@ccmellois.fr)